

INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES



La branche professionnelle Industrie et services nautiques a pour activités principales : la construction de bateaux neufs, la fabrication d'équipements et de moteurs, la réparation et la maintenance des embarcations de plaisance ainsi que l'ensemble des services qui s'adressent aux plaisanciers. Implanté principalement sur le littoral, le tissu d'entreprises se compose de nombreuses TPE et PME qui représentent la vaste majorité des structures et regroupent plus de la moitié des salariés.

*La branche professionnelle de l'**Industrie et des services nautiques** représente toutes les entreprises appliquant la convention collective nationale de l'industrie et des services nautiques¹. Les entreprises relevant de la filière sont plus nombreuses. Certains établissements n'appliquent pas de convention collective (car elles n'ont pas de salariés) ou appliquent une convention collective différente, afférant à une autre activité de l'entreprise.*

1. IDCC 3236

Chiffres clés

Les données présentées dans ce rapport vous sont proposées par Komète, solution de data visualisation de données emploi-formation.

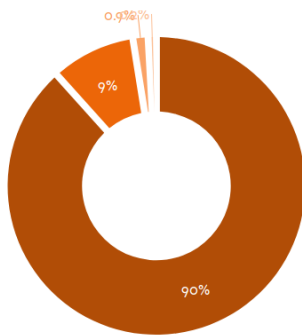
Entreprises

Entreprises



Répartition par taille en 2025

- Moins de 10 salariés
- 10-49 salariés
- 50-249 salariés
- 250 salariés et plus

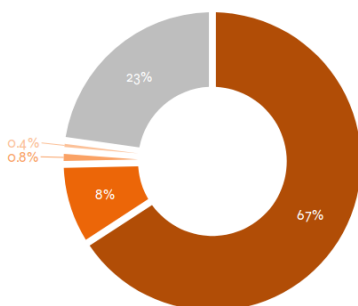


Établissements

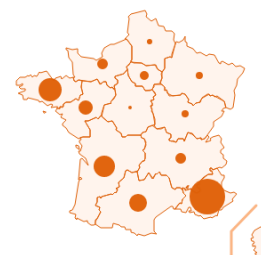


Répartition par taille en 2025

- Moins de 10 salariés
- 10-49 salariés
- 50-249 salariés
- 250 salariés et plus
- Non renseignée



Répartition par région en 2025



Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Salariés

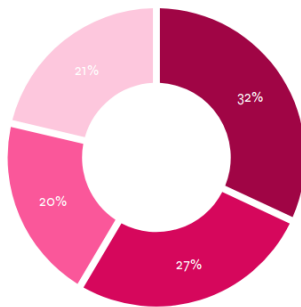
Salariés



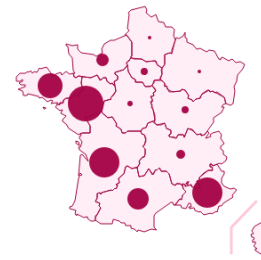
Répartition par taille d'établissement en 2022



- Moins de 10 salariés
- 10-49 salariés
- 50-249 salariés
- 250 salariés et plus

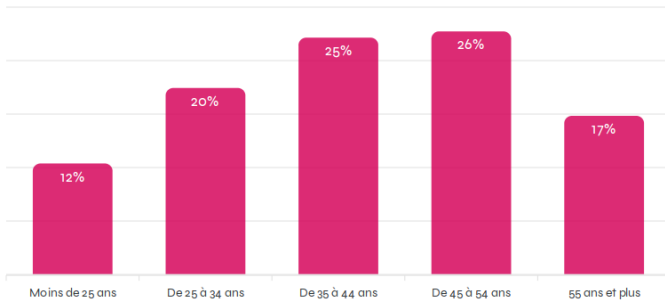


Répartition par région en 2024

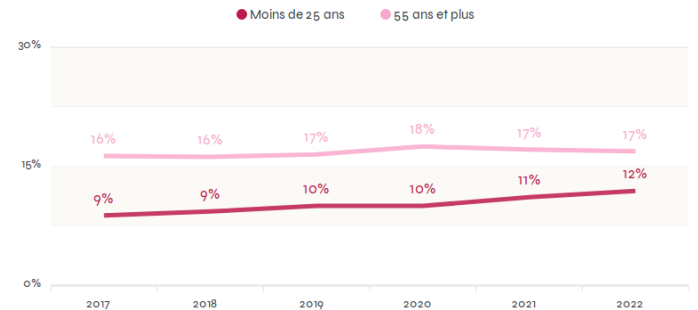


Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

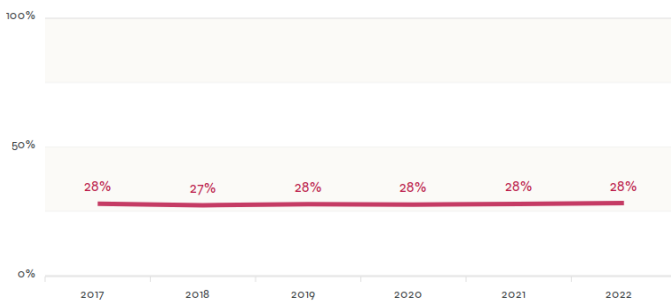
Répartition par tranche d'âge en 2022



Évolution de la part des salariés de moins de 25 ans et des salariés de plus de 55 ans entre 2017 et 2022



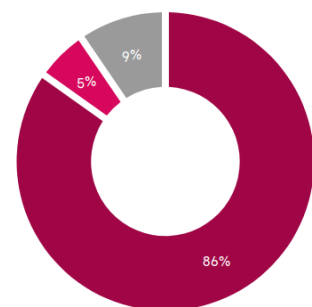
Évolution de la part des femmes entre 2017 et 2022



Répartition par type de contrat en 2022

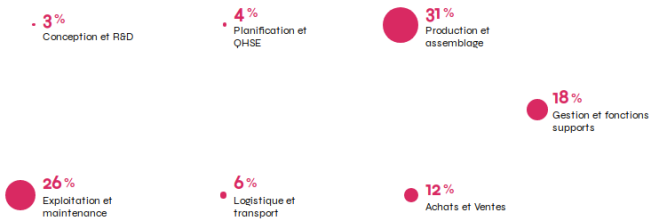


- CDI
- CDD
- Autres contrats de travail

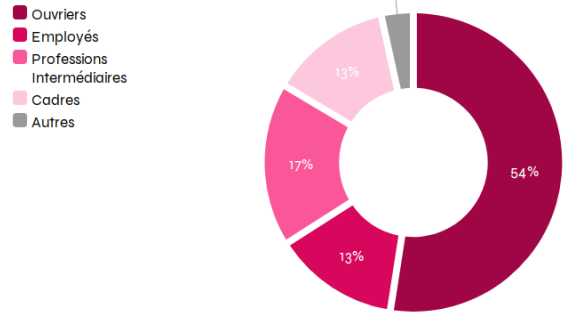




Répartition par famille de métier en 2022



Répartition par catégorie socioprofessionnelle en 2022



Contrats d'alternance

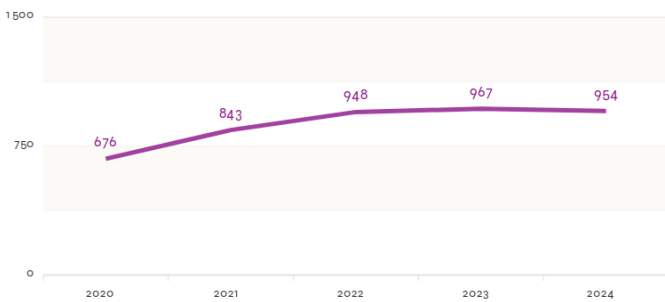
Contrats d'apprentissage



954

alternants en contrat d'apprentissage présents en entreprise au 31/12/2024

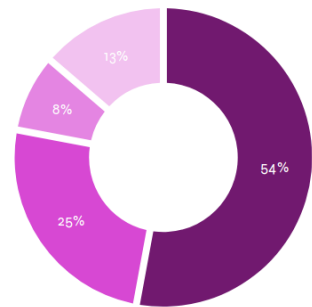
Évolution du nombre d'alternants en contrat d'apprentissage entre 2020 et 2024



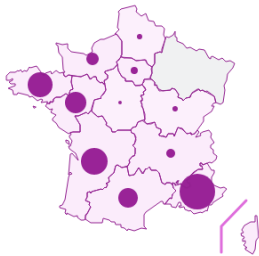
Répartition par taille d'entreprise en 2024



- Moins de 10 salariés
- 10-49 salariés
- 50-249 salariés
- 250 salariés et plus

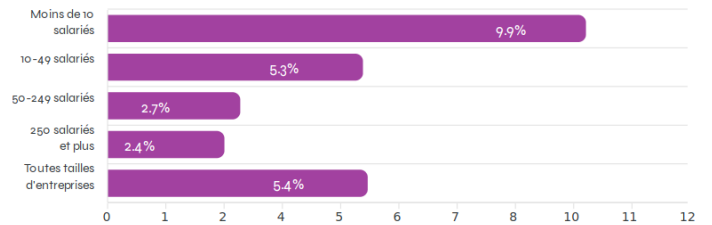


Répartition par région en 2024



Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Taux d'apprentis sur la population salariée par taille d'entreprise en 2024



Note de lecture : En 2024, les salariés en contrat d'apprentissage représentaient 9.9% des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche Industrie et services nautiques.

Contrats de professionnalisation

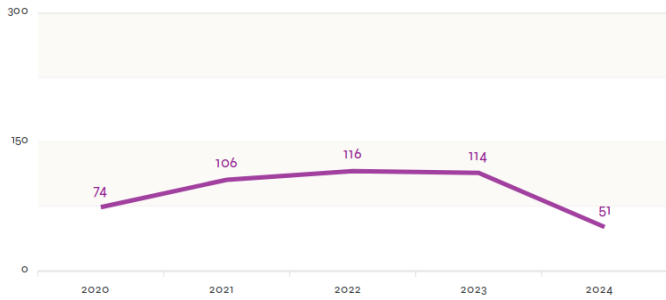


51

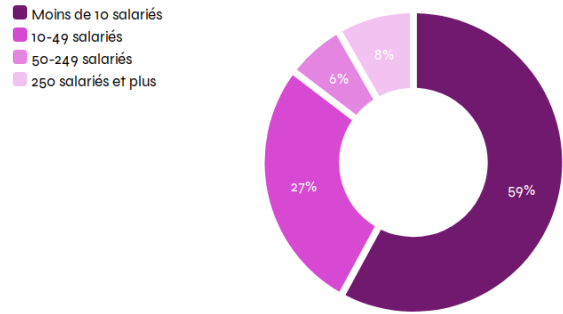
alternants en contrat de professionnalisation présents en entreprise au 31/12/2024



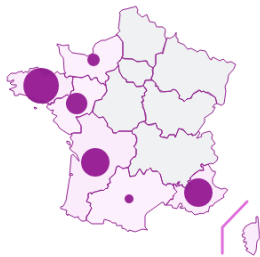
Évolution du nombre d'alternants en contrats de professionnalisation entre 2020 et 2024



Répartition par taille d'entreprise en 2024



Répartition par région en 2024



Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Taux de contrat de professionnalisation sur la population salariée par taille d'entreprise en 2024



Note de lecture : En 2024, les salariés en contrat de professionnalisation représentaient 0,6% des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche Industrie et services nautiques.

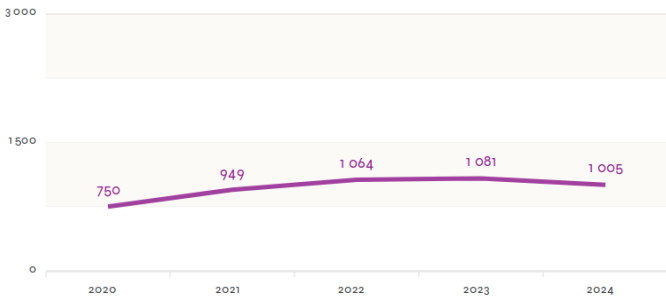
Total alternance



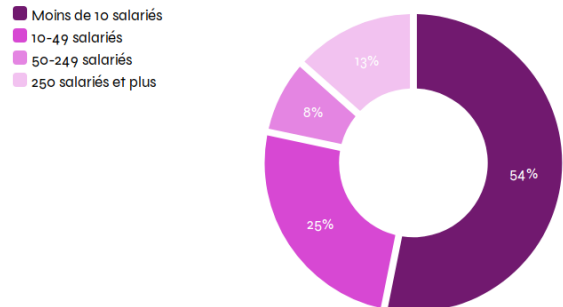
1 005

alternants présents en entreprise au 31/12/2024

Évolution du nombre d'alternants entre 2020 et 2024

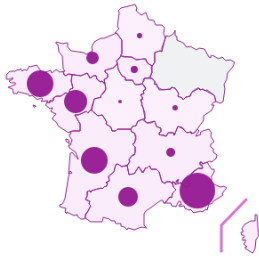


Répartition par taille d'entreprise en 2024





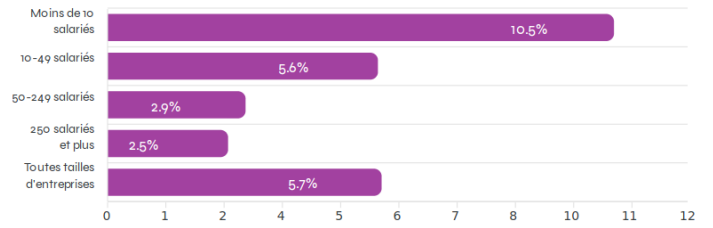
Répartition par région en 2024



Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.



Taux d'alternants sur la population salariée par taille d'entreprise en 2024



Note de lecture : En 2024, les salariés en contrat d'alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) représentaient 10,5% des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche Industrie et services nautiques.

Enjeux et perspectives

Activité économique

Principaux enjeux

- Un fort enjeu en termes d'emplois et de capacité collective de la filière de leur conférer l'attractivité qu'ils méritent
- Un enjeu de RSE, la transition écologique de la filière nautique

La France a une position forte sur le marché mondial de la construction de bateaux de plaisance, notamment avec une 1^{ère} place pour la production de voiliers (aussi bien monocoques que multicoques) et plusieurs entreprises leaders de leurs marchés. La branche professionnelle Industrie et services nautiques est tournée vers l'international, avec un taux d'export qui dépasse les trois quarts de la production ². De plus, elle connaît une dynamique positive du nombre de pratiquants en France depuis 10 ans, avec 15 millions de pratiquants d'activités nautiques. La crise sanitaire a agi comme accélérateur de la pratique d'activités nautiques, à la fois de manière qualitative – les millions de pratiquants français expriment désormais très clairement leurs attentes pour allier plaisir nautique et préservation du milieu naturel – et de manière quantitative avec un nombre de pratiquants en hausse en 2022 selon la Fédération des Industries Nautiques (FIN). Cela engendre une augmentation d'activité significative à la fois sur la construction et sur les services de locations maritimes ³.

La transition écologique est un enjeu fort, pris en compte par les entreprises de la branche Industrie et services nautiques et toute la filière plus largement. Dans les entreprises de la branche, les réponses apportées s'articulent autour du cycle de vie du produit, de sa conception à sa fin de vie, en passant par la phase d'usage. L'APER (Association pour la Plaisance Eco-Responsable) est à ce jour le seul éco-organisme au monde dédié à la gestion de la fin de vie des bateaux de plaisance. 8.000 bateaux ont déjà été déconstruits et l'activité est en forte croissance. Près de trois quarts des déchets issus de la déconstruction des bateaux de plaisance sont déjà recyclés ou valorisés énergétiquement sous forme de CSR (combustibles solides de récupération). En parallèle, la filière a initiée en 2023 une démarche collective pour permettre aux entreprises de réaliser des analyses du cycle de vie (ACV) afin de mesurer la performance environnementale des bateaux et d'identifier les axes d'amélioration à fort potentiel.

La pratique des sports nautiques est aussi encadrée par des réglementations visant à la fois la sécurité des consommateurs mais aussi au respect du milieu dans

lequel elle est exercée.

En Europe, les bateaux de plaisance sont soumis au marquage CE à travers l'application d'une Directive qui traite ces 2 enjeux cruciaux. D'une part, un panel d'exigences permet de rendre plus sûre la navigation à travers des critères comme la stabilité, la structure ou encore la prévention des chutes par-dessus bord qui régissent la conception et la construction des bateaux en fonction de l'environnement d'utilisation auquel ils sont destinés (conditions météorologiques). D'autre part, la notion de préservation de l'environnement est régit par des seuils d'émissions de gaz d'échappement des moteurs de propulsion – à l'instar de l'automobile, par la prévention des rejets (eaux noires, carburant, lubrifiants, etc.), et probablement à moyen terme via une notion de performance environnementale des bateaux visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Un enjeu clé pour les entreprises de la branche est de concilier les normes environnementales exigeantes de construction et les possibilités techniques de production.

1. Rapport annuel 2022 réalisé par la FIN
2. Les chiffres clés du nautisme 2020-2021, FIN

Emploi

Principaux enjeux

- Poursuivre les campagnes d'attractivité des métiers pour répondre aux forts besoins en recrutements de la branche
- Renforcer l'attractivité des entreprises

Les effectifs salariés sont principalement concentrés dans les activités de négoce et maintenance, la construction et l'importation de bateaux et les services. Le secteur des services est le secteur dans lequel la croissance des effectifs a été la plus importante¹.

En parallèle de cette dynamique économique, la branche professionnelle Industrie et services nautiques est confrontée depuis plusieurs années à un déficit de main-d'œuvre opérationnelle. Alors qu'elle connaît un regain d'activité important depuis l'été 2020, les difficultés de recrutement se sont encore aggravées. Pour y faire face, la branche travaille à mieux visibiliser et valoriser ses métiers et à moderniser la formation dispensée auprès des jeunes, mais aussi des salariés. Cette politique d'attractivité se matérialise par le renforcement des liens entre les entreprises et les établissements scolaires à travers le réseau des Campus et des lycées du nautisme, en lançant d'importantes campagnes de communication avec le soutien d'OPCO 2i, en organisant des journées découverte des métiers à l'occasion de salons nautiques et en participant à la semaine de l'emploi maritime.

1. Les chiffres clés du nautisme 2020-2021, FIN

Compétences

Principaux enjeux

- Rénover les formations continues et initiales pour faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande de travail
- Intégrer des compétences répondant aux évolutions technologiques et à l'intégration de compétences écologiques dans les métiers de la maintenance et de la production

Afin de répondre aux enjeux du secteur, la branche professionnelle Industrie et services nautiques parie sur la formation des jeunes et de ses salariés. Environ 1500 personnes sont diplômées de formations aux métiers du nautisme chaque année, à l'issue soit d'une formation initiale destinée aux jeunes, soit d'une formation continue.

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) participe très activement dans la rénovation des diplômes «nautiques» délivrés par l'Éducation nationale. Les travaux de rénovation du CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance et du Bac pro Maintenance nautique ont démarré en 2019 et paraîtront à l'horizon septembre 2023. Portées par l'innovation et visant la fabrication de produits haut de gamme, les entreprises de la branche recherchent plus de compétences technologiques d'innovation, de conception et d'intégration. Comme dans de nombreux secteurs, les compétences liées aux équipements de production automatisés sont également de plus en plus recherchées afin de gagner en productivité face à la concurrence.

L'offre de formation continue déployée par la branche vise à former au travers de CQP dans les domaines suivants : matériaux composites, menuiserie, maintenance et peinture. En parallèle, la branche a engagé des travaux de transformation de ces CQP (CQP d'agent de maintenance nautique, le CQP menuisier de fabrication nautique, le CQP voilier, le CQP sellier nautique...) afin de moderniser ses formations et d'améliorer leur adéquation vis-à-vis des évolutions connues par les entreprises (exemple : ajout de compétences environnementales...).

études associées

– Industrie et services nautiques

Panorama statistique de l'industrie et des services nautiques

février 2026

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-statistique-de-lindustrie-et-des-services-nautiques/>

– Industrie et services nautiques

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie – Infographie Industrie et services nautiques

décembre 2025

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/bilan-et-evolution-de-lalternance-dans-linterindustrie-infographie-industrie-et-services-nautiques/>

– Industrie et services nautiques

Les besoins emploi-compétences des métiers d'art au sein de la branche Industrie et services nautiques

mai 2025

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/les-besoins-emploi-competences-des-metiers-dart-au-sein-de-la-branche-industrie-et-services-nautiques/>

– Métallurgie

EDEC Industries de la mer – Analyse et consolidation d'une GPEC de filière

mars 2021

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-industries-de-la-mer/>



— Interindustrie

**Enquête portant sur le devenir
des certifiés des branches professionnelles d'OPCO 2i (2022-2024)**

février 2026

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/enquete-devenir-cqp/>

— Interindustrie

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Grand Est

décembre 2025

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-emploi-competences-formation-interindustrie-grand-est/>

Liens utiles

- Fédérations des Industries Nautiques | fin.fr